

AGENDA

☛ **Repas CCAS** le samedi
13 octobre, inscription en
Mairie jusqu'au 4 octobre.

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h/13h30-17h30
**Mercredi, vendredi et
samedi :** 9h-12h.

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15**

SAMU,

Pharmacie de garde

3237, Pompiers 18,
portable **112,**

Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,

Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants
sont invités à se présenter
en Mairie dès leur arrivée,
afin de faciliter les tâches
administratives les concer-
nant. Signaler les départs
en Mairie facilite les dé-
marches administratives.

VIE MUNICIPALE



Rentrée 2018-2019

Personnel de cantine :
Françoise, Yolande, Virginie et
Adeline.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 13 septembre 2018, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Virginie MASSEY et Ludovic MÉAR, absents excusés.

Rentrée 2018-2019

La rentrée du lundi 3 septembre s'est bien passée, 136 élèves répartis sur 5 classes.
Personnel : Deux personnes en CAE sont recrutées du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 : Virginie CAILLOT de SIZUN et Françoise OLLIVIER de PLOUNEVEZ-LOCHRIST.

Ecole numérique rurale :

Nous attendons la convention signée par Madame Le Recteur de Rennes pour commander le matériel. Le coût global de l'opération sera de 14070 euros TTC aidé à 50%.

Rénovation Église :

L'ouverture des plis s'est déroulée le 26 juillet dernier à 14h30. L'agence De Ponthaud étudie les dossiers et nous transmettra le détail fin septembre.

Devis :

Agrandissement atelier communal : le conseil donne son accord pour établir des devis suite au plan proposé.

Terrain de tennis : le grillage est en commande

CLSH :

La demande d'augmentation de la capacité d'accueil pour les enfants de plus de 6 ans est en cours. La capacité d'accueil serait de 80 enfants pour le site de SAINT-SERVAIS.

Musée Yan' DARGENT :

Une alarme est installée dans l'allée de pétanque pour l'exposition temporaire, le coût est à la charge de la mairie et de l'association.

La saison 2018 se termine ce dimanche 16 septembre.

Questions diverses :

Lotissement de kerhéol, il reste 5 lots à 25 euros le m2.

Les travaux d'assainissement de Kernevez sont prévus semaine 39.

Agenda :

- Soirée de l'Economie à la CCPL le 27 septembre à 19h00.
- Exposition pour la commémoration de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 : du 1^{er} octobre au 25 octobre à la salle polyvalente.
- Réunion avec une diététicienne de la société API le 2 octobre à 18h00 à la salle polyvalente.
- Prochain conseil le jeudi 18 octobre à 20h30.

APPEL AU CIVISME : DIVAGATION ET DÉJECTIONS CANINES

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution qui remet en cause la salubrité de notre commune, est aggravée par la présence de chiens errants. Au-delà de la propreté de la commune, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial. En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35€ à 450€.

Le propriétaire d'un chien errant, trouvé sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller de 35€ à 450€ et les frais de fourrière seront à sa charge.

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mardi 23 octobre 2018 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

ÉTAT CIVIL

Naissance : Loran MERRET, 1 Kerhuel, né le 13 septembre 2018.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en octobre 2002 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedis 7 et 21 octobre à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Samedis 14 et 28 octobre à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanche 7 octobre à 10h30 à PLOUZÉVÉDÉ et Pardon de Locmelar et Pardon de Landivisiau.

Dimanche 14 octobre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et SIZUN.

Dimanche 21 octobre à 10h30 à LANDIVISIAU et PLOUZÉVÉDÉ et Pardon de SIZUN.

Dimanche 28 octobre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et SIZUN.

TEMPS DE PARTAGE ET DE PRIÈRE DE 18H30 À 19H À L'ÉGLISE LES VENDREDIS :

-le 5 octobre à BODILIS.

-le 12 octobre à SAINT-DERRIEN.

-le 19 octobre à PLOUNÉVENTER.

-le 26 octobre à SAINT-SERVAIS.



TOURISME

Afin de réactualiser les éditions concernant les hébergements : locations de vacances, campings, hôtels, chambres d'hôtes ..., nous invitons tous les prestataires du Pays de Landivisiau à se faire connaître, avant le 30 septembre, pour la présentation de nos offres de partenariat.

Accueil Touristique du Pays de Landivisiau

53 rue du Calvaire – GUIMILIAU

Tél : 02 98 68 33 33

Mail : info-paysdelandivisiau@roscoff-tourisme.com

TERRAIN À VENDRE

Terrain privé à vendre au lotissement Kerhéol, 25€ le m². Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie au 02 98 68 15 21.

URBANISME

Permis de construire :

Déposé le 31/08/2018

M.HASCOET Kevin Kerellé

Extension Habitation

Certificat d'urbanisme :

Déposé le 26/07/2018

Maître Patricia LANDURÉ

2, Le Bourg

Accordé le 26/07/2018

Les enfants de la commune iront récolter des bonbons le mercredi 31 octobre.

Si vous acceptez que les enfants sonnent à votre porte pour récolter des bonbons : collez l'étiquette OUI sur votre boîte aux lettres.

Si vous ne souhaitez pas participer : collez l'étiquette NON.



OUI

NON



RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Dates des temps d'éveil du RPAM pour le mois d'octobre:

* Plouénéventer:

- 04/10 Séances à 9h30 et 10h30 (éveil au mouvement et au jeu)
- 11/10 Séance à 9h30
- 18/10 Séance à 10h30

* Bodilis:

- 5/10 Séance à 10h



Désormais, les permanences administratives du relais parents assistantes maternelles pourront se faire (sur rendez-vous) à la demande des familles et/ou assistantes maternelles **sur l'ensemble des communes de la communauté de communes**. 3 territoires sont déterminés :

- territoire 1 : Lampaul-Guimiliau, Guimiliau, Saint-Sauveur, Commana, Locmélar, Loc-Eguiner et Sizun. Jour d'intervention éventuel : lundi matin.
- territoire 2 : Guiclan, Plouvorn, Saint-Vougay, Plouzévéde, Trézilidé. Jour d'intervention éventuel : mardi matin.
- territoire 3 : Plougourvest, Plougar, Saint-Derrien, Saint-Servais, Plouénéventer, Bodilis. Jour d'intervention éventuel : jeudi matin.

La première demande de rendez-vous fixera le lieu d'intervention du relais (à raison d'une permanence par mois sur chaque territoire).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 02 98 24 97 15.

| SAINT SERVAIS (9 assistant.e.s maternel.le.s agré.e.s) | | | | | | | | |
|--|---------------------------|---------|----------------------|--------------|-------------------------------|------------|-------------------------------|--------------|
| Civilité | Nom prénom | Nom MAM | Adresse * | Nb de places | Téléphone * | Portable * | Mail | Inactives ** |
| Mme | BARBERET Béatrice | | 8 Cité De La Butte | 4 | 02 98 88 11 25 06 86 73 24 61 | | stbarberet@orange.fr | |
| Mme | BOITE Elisabeth | | 18 Rue Kerheol | 4 | 02 98 88 95 82 06 86 95 57 72 | | elysb@orange.fr | |
| Mme | BOITE Lucile | | 19 bis Rue Kerheol | 3 | 06 83 38 16 12 06 83 38 16 12 | | lucile29.b@gmail.com | |
| Mme | BRETON Elisabeth | | 6 . Runglas | 4 | 02 98 88 46 80 06 30 98 50 00 | | bretton.richard0072@orange.fr | |
| Mme | GRANGE Rose Mary | | 10 . La Vallee Verte | 3 | 02 98 72 71 92 06 58 16 36 45 | | rose-mary.grange@laposte.net | |
| Mme | KONDJIBANG MASSIA Marlyse | | . Goarem Ker Tanguy | 3 | 02 98 24 69 66 06 86 06 13 28 | | jordaneclaud@yahoofr | Oui |
| Mme | LE BAIL Chantal | | 4 Cité Yann Dargent | 4 | 02 98 88 43 92 06 27 92 49 43 | | | |
| Mme | LESAGER Christine | | 2 HAMEAU De Bellevue | 4 | 06 99 86 38 07 06 99 86 38 07 | | clesager@bbox.fr | |
| Mme | MOINEL Michèle | | 5 . Kerluz | 4 | 02 98 88 95 51 06 25 84 41 71 | | marie.ulyse29@gmail.com | |

VIE ASSOCIATIVE

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN



| U.S SAINT-SERVAIS | |
|-------------------|--|
| 30 septembre | Coupe du Conseil Départemental |
| 7 octobre | Championnat à 13h30 à SAINT-THONAN Contre J.S.ST-THONAN B |
| 14 octobre | Coupe |
| 21 octobre | Championnat à 15h30 à SAINT-SERVAIS Contre U.S.ROCHOISE |
| 28 octobre | Coupe |

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

4

REPAS DU CLUB :

Jeudi 27 septembre, à l'Auberg'in à La Martyre. Rendez-vous au foyer pour l'apéritif à 11h15 puis, départ en covoiturage. L'après-midi se poursuivra par les jeux traditionnels.

KIG-HA-FARZ DU PONANT :

Il sera servi à la salle Skérijenn de Plouneventer, le mercredi 3 octobre. Les inscriptions seront prises au club le jeudi 20 septembre. Après le repas, marche, jeux de dominos et de pétanque.

MARCHE DES SOLIDARITE :

Elle aura lieu le samedi 6 octobre à Saint-Derrien et sera organisée cette année, au profit de l'association « Halte au cancer » et à la scolarité des enfants de Madagascar. Des circuits de 5 et 10 kms seront proposés. Le départ se fera de la salle polyvalente à 14h. Des jeux de pétanque, dominos, cartes ou autres seront aussi possibles. Apportez vos jeux !!

SPECTACLE : « Un amour de Music-Hall International » le mercredi 31 octobre à 13 H 45 au Family à Landerneau, pour le Nord Finistère. Entrée 30 €. Les places sont à réserver dès à présent auprès de la Fédération à Landerneau. Renseignements au 02.98.85.22.91 matériel.

DIVERS

L'école de cirque la Piste des Légendes, a trouvé un repreneur. Les cours de cirque continuent donc et la Piste des Légendes reste en action. Au programme jonglerie, grosse boule, rouleau américain, fil tendu, pédalette, trapèze (selon les salles) monocycle, acrobatie etc... Pour tous renseignements lieu des cours, tarifs, créneaux horaires contactez Richard au 0626886689 ou fo-della@pistedeslegendes.fr Comme d'habitude nous vous attendons. A bientôt"

Partenaire de la CCPL, le RESAM (Réseau d'échanges et de Services aux Associations du Pays de Morlaix) organise des sessions de formations sur notre territoire pour les bénévoles d'associations et services civiques. Il reste des places sur 2 thématiques (détails en pièces jointes et dans le mail ci-dessous). Fondamentaux du dirigeant associatif → mardi 25 septembre / 18h-21h à COMMANA. La fonction employeur dans une association → mercredi 17 octobre / 18-21h à BODILIS

Les équipes des élus MSA du secteur de Landivisiau organisent une conférence intitulée : « les bons usages d'internet et des écrans » le mardi 25 septembre 2018 à 20h30 à la salle Sklérijenn à Plouneventer. Cette soirée, gratuite et ouverte à tous, sera animée par Yves COSTIOU, chargé de missions de la promotion de la santé à l'IREPS Quimper.

LANDIVISIAU, MORLAIX, PLOUESCAT, SAINT-POUL-DE-LEON
RENCONTRES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
Des opportunités concrètes pour les chercheurs d'emploi, les employeurs, les salariés...
Je ne trouve pas de candidats / Je cherche un emploi / Je veux ma former / Je souhaite me reconverter / Je veux échanger avec d'autres entrepreneurs / Je recrute
MARDI 16 OCTOBRE 2018 de 9h à 13h
Salle du Roudour - St-Martin-des-Champs
Entrée libre
Rue Perle et Roudour - 29500 Saint-Martin-des-Champs
02 98 62 39 57
www.rencontres-emploi.kzh
VISITES D'ENTREPRISES l'après-midi Sur inscription

BULLETIN N°189-NOVEMBRE 2018 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le vendredi 19 octobre 2018 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 44.